



## Déclaration préalable de la FSU

Conseil Départemental de l'Education National

Vendredi 9 décembre 2022

Monsieur le préfet,  
Madame la présidente du département,  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

L'instance qui se tient ce soir a pour objet principal la sectorisation à venir pour trois secteurs de notre département. S'il est indéniable que le long travail qui a abouti à ce qui est présenté ce soir s'est fait dans un cadre d'échanges, des questions, des doutes restent d'actualité :

- Les représentants des personnels enseignants ont-ils bien tous été invités à désigner une délégation pour participer aux échanges ?
- Idem en ce qui concerne les représentants des parents d'élèves ?
- Une information a-t-elle été envoyée dans les écoles concernées ?
- Les différents objectifs initiaux justifiant cette démarche de sectorisation restent-ils encore d'actualité ?
- Ces différents besoins des collèges concernés sont-ils priorités ?
- Combien d'élèves vont-être concernés par les modifications proposées ?
- Une projection a-t-elle été faite afin de connaître l'impact des modifications proposées en terme d'IDS, en particulier pour le secteur du Pays de Montbéliard ?
- Des travaux sont prévus en lien avec certaines modifications, sur le Haut-Doubs, quelle est l'envergure de ces travaux ? Est-il raisonnable de se prononcer aujourd'hui pour des modifications qui seront mises en œuvre pour la rentrée 2027 sans connaître la nature des travaux ?
- Vous avez été destinataires de courriers des personnels du collège de Doubs, des enseignants du collège Malraux, des parents d'élèves d'Oye et Pallet, quelles sont vos réponses ?
- Une réflexion sera-t-elle engagée sur les modalités de mise en œuvre, progressive ou globale ce soir ?